

# OPQIBiinfos

la lettre d'information de l'OPQIBI N°10  
l'Organisme de Qualification de l'Ingénierie

## EDITO

*L'année 2009 a commencé par une excellente nouvelle pour l'OPQIBI.*

*En effet, le 1<sup>er</sup> janvier dernier, notre organisme a obtenu son accréditation COFRAC sur la base de la norme NF X50-091 (attestation d'accréditation n° 4-0526).*

*Ce résultat marque le terme d'un long processus commencé en 2001 avec la modernisation de l'OPQIBI, sa participation à l'élaboration du fascicule de documentation AFNOR FD X50-090 relatif aux organismes de qualification de prestations intellectuelles puis à celle de la norme NF X50-091 relative au fonctionnement des organismes de qualification.*

*Je saisis l'occasion pour remercier une nouvelle fois mes prédécesseurs Claude PHILIP et Michel FAUDOU pour l'ensemble du travail accompli sous leur présidence, sans lequel ce résultat n'aurait été possible.*

*Mes remerciements s'adressent également bien évidemment aux personnels bénévoles et permanents de l'organisme ainsi qu'aux qualifiés, lesquels ont dû, à des niveaux différents, se soumettre aux contraintes des nouvelles procédures (indispensables) mises en place.*

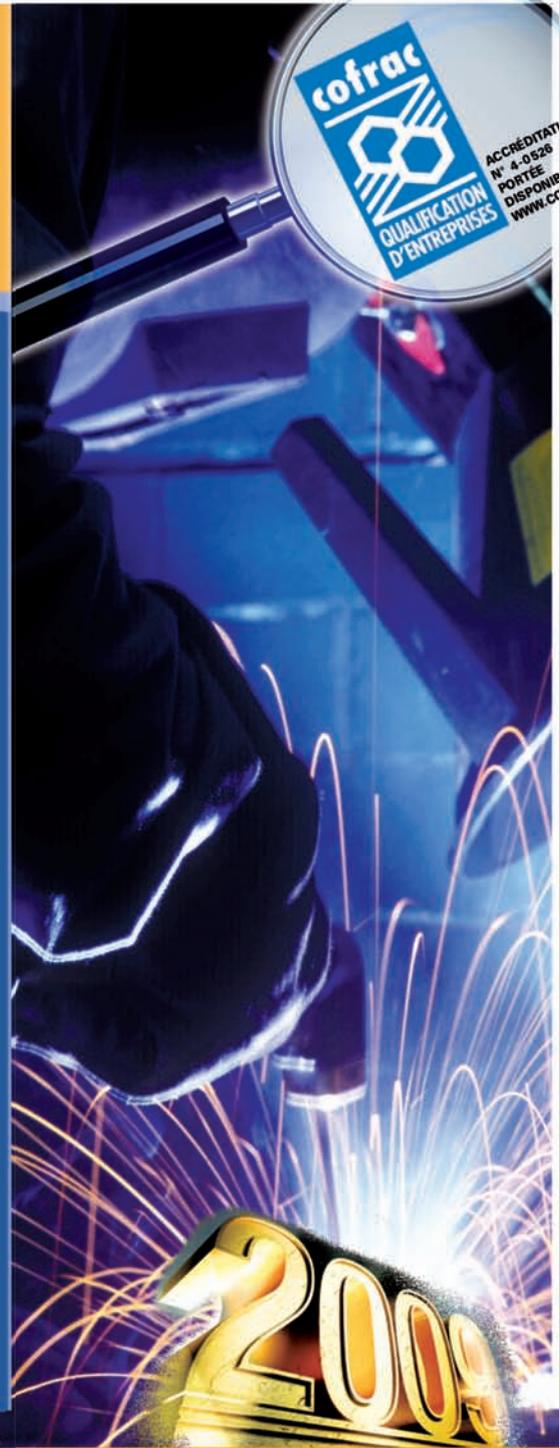
*L'accréditation reconnaît la transparence, l'impartialité et l'objectivité du système de qualification OPQIBI. Elle devrait donc permettre d'accroître la crédibilité de nos certificats auprès des clients de l'ingénierie, et partant, assurer leur plus grande utilisation dans le processus de sélection de fournisseurs compétents.*

*D'ailleurs, à l'heure où, dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, les pouvoirs publics cherchent à inciter les professionnels de la construction à s'orienter davantage vers les signes de qualité (notamment vers la qualification), et à promouvoir ces derniers auprès des donneurs d'ordre, l'accréditation de l'OPQIBI ne peut être qu'un bénéfice supplémentaire pour ses certificats et ses qualifiés.*

*Cependant, cette accréditation n'est en rien un aboutissement en soi, ne serait-ce que parce qu'il s'agit maintenant pour notre organisme de la maintenir, en satisfaisant aux contrôles annuels du COFRAC.*

*En outre, nous allons nous appuyer sur ce nouveau paramètre pour intensifier nos efforts afin de tenter de faire reconnaître notre qualification au niveau européen. Plusieurs pistes de réflexion sont en cours d'analyse, au regard, notamment, des dispositions offertes par l'article 52 de la Directive Européenne « Marchés Publics » 2004/ 18/CE. Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de nos travaux.*

**Jean-Luc Mangin**  
Président de l'OPQIBI



2009

## Sommaire

- ACTUALITÉS.....→ 2, 3
- LA QUALIFICATION ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : ENQUÊTE, COLLOQUE ET TROPHÉES .....→ 4, 5, 6, 7
- NOUVEAUX QUALIFIÉS • AGENDA • CONTACTS.....→ 8



### > Merci Daniel !

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, Daniel CANTALOUPE, Secrétaire Général de l'OPQIBI depuis 1983, disparaissait des suites d'une longue maladie, deux mois avant son départ prévu à la retraite.

Nous souhaitons une dernière fois lui rendre hommage en publiant, ci-après, le discours prononcé lors de ses obsèques par Jean-Luc MANGIN, Président de notre organisme.



« Au nom des professionnels de l'ingénierie, au nom des bénévoles et des permanents de l'OPQIBI, je souhaite te rendre hommage.

Après avoir passé une Maîtrise de Science Physiques à la Faculté des Sciences de Lyon, tu as débuté ton parcours professionnel en 1969 comme professeur de Physique-Chimie au collège Notre-Dame de Jambour au Liban. Dans un établissement tenu par les Jésuites, tu as préparé de nombreux jeunes aux baccalauréats libanais et français. De retour en France, tu t'es mis au service de l'Ingénierie en devenant, en avril 1976, Directeur des Services de la Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France.

Outre le secrétariat des commissions techniques, tu as œuvré :

- à la mise en place du système d'assurance construction ;
- à l'évolution sociale dans les professions de l'ingénierie, de l'informatique et du conseil ;
- à la refonte des conventions collectives de ces professions ;
- et au fonctionnement de la Commission Paritaire.

C'est en avril 1983 que tu rejoins, en tant que Secrétaire Général,

l'OPQIBI, que tu contribueras, pendant 25 ans, à pérenniser et à développer.

Outre la gestion et la représentation de l'organisme, tu prendras, en effet, une part primordiale à son évolution et à sa modernisation :

- par l'intégration de nouveaux domaines de qualification,
- par la refonte de sa nomenclature,
- par ta participation active aux travaux de normalisation européenne (CEN et CENELEC) puis français (AFNOR) en matière de qualification d'entreprise,
- par la mise en place d'une organisation et de procédures permettant à l'OPQIBI d'engager une étape fondamentale de son existence : son accréditation par le COFRAC.

D'ailleurs, comme tu le sais, l'audit « COFRAC » doit débiter dans huit jours ; tous, au sein de l'organisme, ont souhaité, en ton honneur, ne pas en demander le report.

En parallèle de ta vie professionnelle bien remplie, tu t'es investi dans la vie culturelle, associative et politique :

- de 1971 à 1975 tu as été coproducteur et co-animateur d'une émission hebdomadaire

de musique classique pour le compte de l'ORTF à Beyrouth.

- depuis 1979 tu étais membre, puis trésorier de l'EURECA, association européenne de recherche dans le domaine l'assurance construction.
- de 1989 à 1995 tu as été conseiller municipal de ta ville de résidence Saint-Denis.

Enfin, je conclurai en résumant, les innombrables messages arrivés à l'OPQIBI dès l'annonce de ta disparition, qui soulignent :

- ta compétence
- ton professionnalisme
- ta disponibilité
- la pertinence de tes propos
- tes grandes qualités humaines
- ton extrême gentillesse

Tous garderont de toi, le souvenir d'un homme charmant et dévoué.

**Au nom de tous les professionnels de l'ingénierie,**

**Au nom des bénévoles et des permanents de l'OPQIBI, je souhaite te dire de tout cœur merci Daniel, pour l'homme que tu étais et pour toute l'énergie dont tu as fait preuve tout particulièrement ces derniers temps pour continuer à animer l'organisme. »**

## RECRUTEMENT



### L'OPQIBI recherche de nouveaux instructeurs pour ses comités de qualification



**Les instructeurs constituent un rouage fondamental dans le système de qualification OPQIBI. Ils sont chargés d'évaluer, sur la base du référentiel de l'organisme, les demandes de qualification déposées par les prestataires d'ingénierie. Dans ce cadre, ils établissent des rapports d'instruction, dont ils transmettent ou présentent en séance les résultats aux membres des comités de qualification, pour décision. Chaque instructeur instruit, en moyenne, 4 à 5 dossiers tous les deux mois.**



### les besoins en instructeurs

Les prestations, techniques ou domaines pour lesquels les besoins en instructeurs sont les plus urgents sont les suivants :

- Assistance à Maîtrise d'ouvrage
- Programmation
- Management de projet
- Maîtrise des coûts
- Techniques du sol
- Infrastructure
- Développement durable (AMO, programmation, ingénierie)

# NOUVEL ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'OPQIBI



**Le 27 novembre 2008, le conseil d'administration de l'OPQIBI a validé le nouvel organigramme du Secrétariat Général de l'organisme. Celui-ci est désormais dirigé par Stéphane MOUCHOT, 36 ans, nommé Directeur Général. M. MOUCHOT était précédemment Secrétaire Général Adjoint de l'OPQIBI, qu'il avait rejoint en septembre 1999 comme Chargé de Communication.**

## > Qui sont les instructeurs ?

Les instructeurs de l'OPQIBI, actuellement au nombre de 140, sont des **professionnels reconnus pour leur éthique et leur compétence**, issus de la maîtrise d'œuvre, de la maîtrise d'ouvrage, d'entreprises de réalisation ou de structures institutionnelles (techniciens, ingénieurs, architectes, acheteurs, ...). Ils agissent pour le compte de l'organisme, à **titre bénévole**, qui prend, bien évidemment, en charge **les frais de déplacement et/ou d'hébergement** liés à leurs participations aux comités de qualification.

## > Niveau requis :

Au moins (équivalent) bac + 2 et ayant une expérience minimale de 10 ans en rapport avec les qualifications à instruire.

**Si vous êtes intéressé(e) pour devenir instructeur de l'OPQIBI :**

**merci de télécharger un formulaire de candidature sur notre site Internet [www.opqibi.com](http://www.opqibi.com).**

**Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Stéphane MOUCHOT au 01.46.99.14.53.**

## INFO

### L'arrêt du label ingénierie



Suite à une décision du 25 septembre 2008 de son conseil d'administration, l'OPQIBI n'attribue plus son « label ingénierie » depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier.

En effet, il a été jugé que l'objet de ce label, qui était, depuis le milieu des années 1990, d'identifier parmi les qualifiés OPQIBI, les prestataires exerçant l'ingénierie à titre principal (« les professionnels de l'ingénierie »), n'avait plus de pertinence, notamment pour les donneurs d'ordre.

Les labels attribués avant le 1<sup>er</sup> octobre 2008 resteront valables jusqu'à leur date d'échéance.

# QUALIFICATION & DÉVELOPPEMENT

## .....> Contexte et Objectif

Dans le cadre de leur réflexion sur l'impact du développement durable sur les systèmes de qualification, les organismes de qualification **OPQIBI, OPQTECC, QUALIBAT, QUALIFELEC, QUALIPAYSAGE, QUALIPROPRE et QUALISPORT** ont lancé en juin / juillet 2008 une grande enquête visant à mieux connaître les actions, démarches ou compétences que leurs entreprises qualifiées ont pu déjà mettre en place en matière d'environnement dans une logique de développement durable.

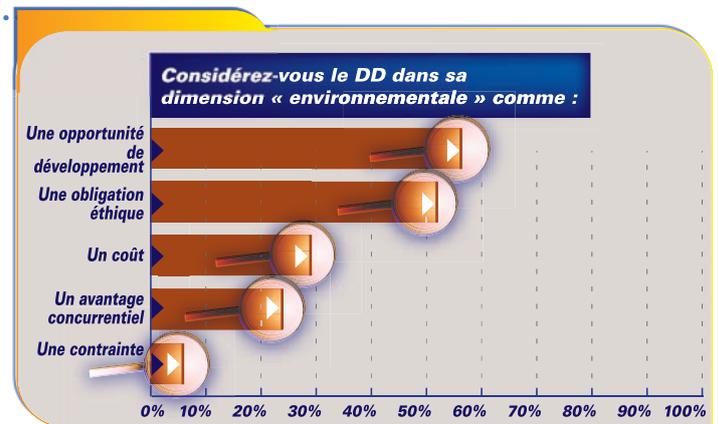
## .....> Une Vision Positive de l'Environnement

Il ressort en premier lieu que les entreprises qualifiées ont une vision positive de l'environnement puisque 56% d'entre elles considèrent que la prise en compte de l'environnement constitue avant tout une **opportunité de développement**, un peu plus d'un quart (26%) y voyant même un avantage concurrentiel. A l'inverse, seules 6% identifient l'environnement comme une contrainte pour leur entreprise.

La dimension morale ou éthique reste également prédominante dans la compréhension du concept avec 54% des entreprises sondées considérant l'environnement comme une « obligation éthique ». Ce résultat apparaît en phase avec les conclusions de précédentes études et est corroboré par l'expérience selon laquelle les démarches de dévelop-

Au total, **42115 entreprises qualifiées du secteur de la construction** ont été sollicitées pour participer à cette enquête internet. **2976 entreprises ont répondu, dont quelque 170 structures d'ingénierie qualifiées OPQIBI.** Le taux de réponse de 7 % correspond à un résultat raisonnable pour ce type d'enquête.

La typologie des répondants en termes d'effectifs est relativement conforme à la population enquêtée. En effet, 36% des entreprises ayant complété le questionnaire ont moins de 5 salariés, 58% moins de 10 salariés et 78% moins de 20 salariés.

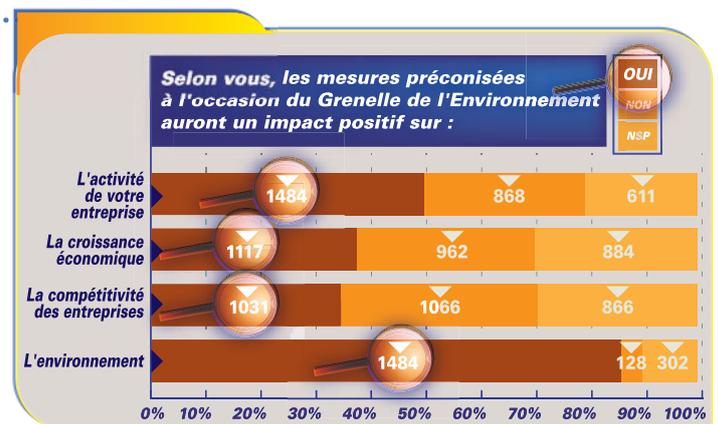


pement durable chez les PME-PMI pré-supposent un engagement personnel fort du dirigeant d'entreprise. **A noter :** seules 29% des entreprises considèrent l'environnement comme un coût supplémentaire.

## .....> Un Regard Confiant sur le Grenelle de l'Environnement

Les entreprises qualifiées interrogées portent également un regard globalement confiant sur le Grenelle de l'Environnement et ses conséquences. Si elles sont, sans surprise, pratiquement toutes largement convaincues que le dispositif aura un impact positif sur l'environnement, **la moitié des entreprises enquêtées considèrent également que le Grenelle bénéficiera directement à leur entreprise.** Il est intéressant de noter que de nombreuses entreprises qualifiées considèrent d'ailleurs qu'elles sauront mieux tirer parti des mesures prises par le Grenelle que l'ensemble du tissu des entreprises françaises.

Ce résultat s'explique sans doute par le secteur d'activité très majoritaire des PME-PMI interrogées : le secteur de la construction. Le Grenelle de l'Environnement a en effet largement mis l'accent sur la nécessité d'améliorer significativement les performances environnementales du parc immobilier français et les objectifs fixés,



ambitieux, généreront un surcroît d'activité important dans le bâtiment. La part d'entreprises sceptiques sur les retombées économiques du Grenelle de l'environnement reste néanmoins non négligeable puisque 30% des entreprises enquêtées considèrent que son impact ne sera pas positif pour leur activité et 20% restent dans l'expectative, préférant ne pas se prononcer.

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DES ORGANISMES DE QUALIFICATION

### .....> Sources d'Information en matière d'Environnement

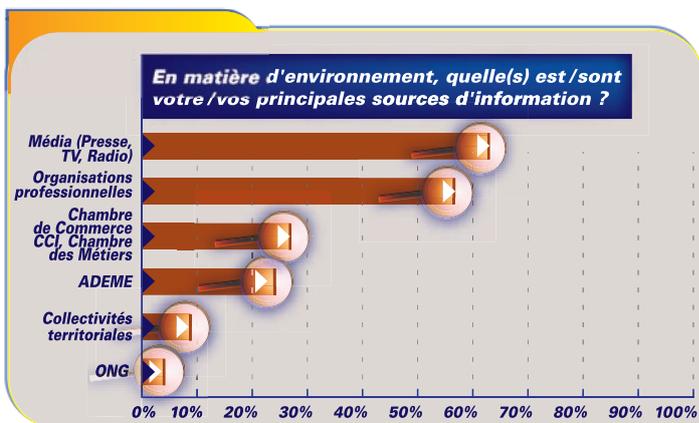
Il ressort que l'information provient de deux principales sources : les médias (presse, TV et radio) pour 64,5% et les organisations professionnelles pour 58%.

La première source délivre une information grand public et contribue sans doute à une sensibilisation générale du tissu des entrepreneurs au même titre que la population française dans son ensemble.

La seconde source délivre vraisemblablement une information plus ciblée et plus opérationnelle pour mettre en œuvre des mesures environnementales au sein des entreprises.

On peut en déduire que les organisations professionnelles qui se sont massivement mobilisées sur le sujet à l'occasion du Grenelle de l'Environnement, jouent désormais un rôle privilégié de relais et de soutien des entreprises en matière d'environnement.

Il est intéressant de noter que les acteurs publics n'apparaissent pas comme des sources significatives d'information pour les entreprises, pas plus



les collectivités locales que l'ADEME dont l'une des missions est pourtant bien la sensibilisation environnementale du tissu économique.

Enfin, les ONG, malgré une audience croissante sur le développement durable et l'environnement, constituent aujourd'hui encore des structures trop alternatives pour être considérées comme des sources d'informations pour les entreprises enquêtées.

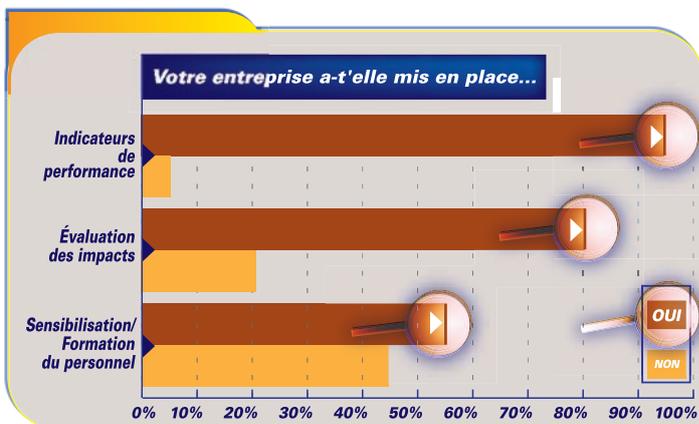
### .....> Le Triomphe des petits Gestes

#### 1/ Très peu de démarches véritablement structurées

Il apparaît que l'environnement se limite encore aujourd'hui, chez les entreprises qualifiées, à des « gestes verts » simples et pragmatiques et que l'approche des dirigeants des entreprises enquêtées peut être tout à fait assimilée à celle des citoyens sensibilisés à l'environnement.

Ainsi, si 80% des entreprises considèrent déployer des efforts pour éviter ou réduire leurs nuisances, très peu ont véritablement structuré une démarche environnementale. Seuls 15% considèrent avoir évalué leurs impacts environnementaux et 8% ont défini des indicateurs de performance leur permettant de piloter leur démarche. La marge de progrès demeure également significative en matière de sensibilisation et de formation interne puisque 59% des entreprises interrogées déclarent n'avoir mis en place aucune action de sensibilisation ou de formation de leur personnel à l'environnement et au développement durable.

Parmi les actions existantes, les plus fréquentes consistent en de l'information générale sur le développement durable, loin devant les forma-



tions spécifiques au développement durable, et les formations spécifiques à la Haute Qualité Environnementale.

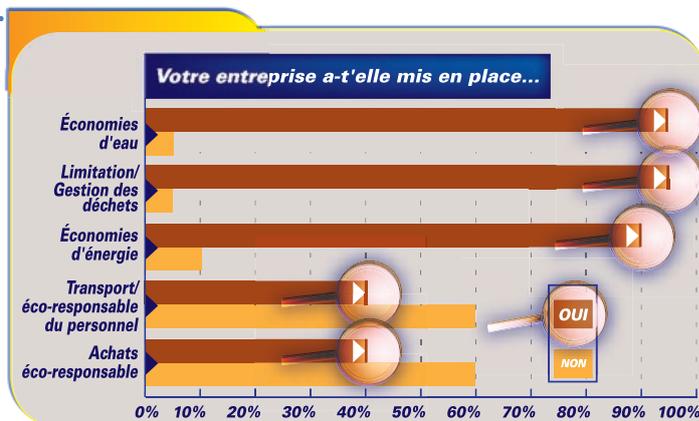


Suite page 6

### 2/ Les déchets, l'eau et l'énergie en tête des actions

Malgré la faible structuration des démarches environnementales, les entreprises enquêtées ont mis en place un certain nombre d'actions. L'enquête fait ressortir deux grandes priorités, les déchets et l'eau : 95% des entreprises ont pris des mesures pour limiter ou gérer leurs déchets et/ou pour favoriser les économies d'eau. Les économies d'énergie arrivent en troisième position avec 90% des entreprises déclarant avoir pris des mesures d'économies d'énergie.

Ce sont des petits gestes. Quand les gens disent qu'ils mettent en place des systèmes d'économie d'eau, ils installent des chasses d'eau à double pression. Lorsqu'on parle de gestion des déchets, le tri des déchets s'impose ainsi que le recyclage des toners pour imprimante. L'économie d'énergie s'illustre par le fait d'éteindre les appareils en dehors de leur utilisation. Ces aspects, même s'ils sont évidents, ne sont pas à renier parce que c'est souvent grâce à cette première prise de conscience que l'on peut aboutir à quelque chose de plus important à l'avenir. Les actions environnementales liées au transport des salariés restent beaucoup plus en retrait, même si l'analyse des mesures prises révèle une bonne

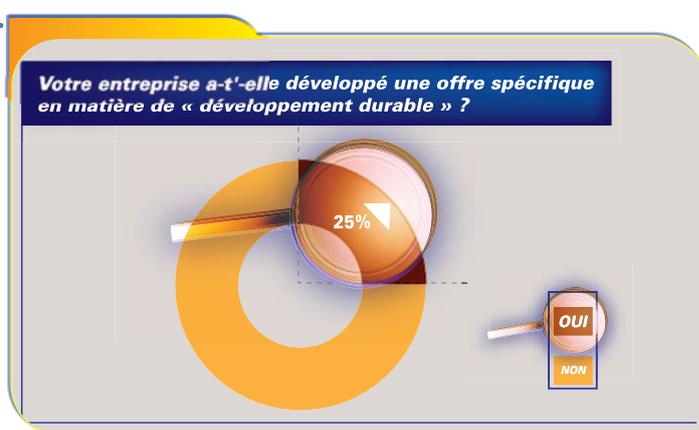


surprise. Seulement 40% des entreprises ont mis en place une politique de transport du personnel éco-responsable. Parmi elles, 40% déclarent avoir développé un dispositif de covoiturage. Compte tenu des difficultés à mettre en place ce mode de déplacement dans de petites structures, ce chiffre est encourageant. Enfin, l'intégration de l'environnement dans la politique d'achats reste minoritaire (41%). On peut s'attendre cependant à ce que les pratiques d'achats responsables se développent dans les prochaines années sous la pression des clients.

### .....> Encore peu de traduction dans l'offre

On l'a vu plus haut, 56% des entreprises interrogées considèrent que la prise en compte de l'environnement constitue avant tout une opportunité de développement pour elles, un peu plus d'un quart (26%) y voyant même un avantage concurrentiel. Pourtant, **seules 25% d'entre elles ont développé une offre spécifique en matière de « développement durable »**. L'enquête révèle par ailleurs que **les entreprises qualifiées se sentent plus proactives en matière de développement durable que leurs clients**. En effet, 40% d'entre elles considèrent que leurs clients intègrent « toujours » ou « souvent » des objectifs DD dans leurs projets mais elles sont 58% à déclarer préconiser « toujours » ou « souvent »

En conclusion, si les entreprises qualifiées semblent conscientes des opportunités qui se dessinent, elles apparaissent encore en retrait sur la structuration d'offres et l'acquisition de compétences susceptibles de répondre à l'ampleur de l'enjeu. Plusieurs facteurs peuvent être avancés, qui expliquent également la faiblesse de la structuration des démarches



l'utilisation de solutions, produits ou matériaux éco-responsables pour leurs projets

environnementales, parmi lesquels l'insuffisance des réseaux professionnels d'information experts du sujet, une demande du marché encore faible au regard des enjeux, la faible valorisation financière des solutions écologiques ou la fiabilité des solutions encore non reconnue, autant d'éléments qui vont sans doute évoluer dans les prochaines années.

Enquête réalisée par Frédéric Druelle (Agence Teebird) et analysée par Julie Buisson (Agence Utopies).  
Résultats complets de l'enquête sur : [www.qualientreprises.com](http://www.qualientreprises.com) (rubrique : les entreprises qualifiées et le développement durable)

## COLLOQUE & TROPHÉES DU 28 OCTOBRE 2008

Dans le cadre de leur réflexion relative à l'impact du développement durable sur les systèmes de qualification et aux modalités possibles de prise en compte de sa dimension environnementale, les organismes de qualification du secteur de la construction (OPQIBI, OPQTECC, QUALIBAT, QUALIFELEC, QUALIPAYSAGE et QUALISPORT) ont organisé le 28 octobre dernier à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris, un colloque sur le thème « La qualification, les acteurs de la construction et le développement durable ».



TROPHÉES DU  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

Ce colloque, qui a réuni plus de 200 participants, était organisé autour :

- d'interventions de spécialistes et de tables rondes réunissant acheteurs, entreprises et institutionnels ;
- de la présentation des résultats de l'enquête réalisée en juin-juillet 2008 sur le thème « Les entreprises qualifiées et le développement durable » (cf. pages 4 à 6) ;
- de la remise des 1<sup>ers</sup> Trophées du Développement Durable à des entreprises qualifiées qui se sont distinguées dans ce domaine.

Un trophée a notamment été décerné à une structure d'ingénierie qualifiée OPQIBI : la société **François Tourisme Consultants**, spécialisée dans le domaine du loisirs-culture-tourisme pour la création et la gestion d'un forum-salon annuel des éco-produits et des solutions environnementales à destination des professionnels de l'hôtellerie, de la restauration, des campings, des collectivités et du tourisme : **Ecorismo** ([www.ecorismo.com](http://www.ecorismo.com)).

La manifestation était parrainée par « Le Moniteur » et a reçu le haut patronage du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire.

Retrouvez les actes  
du colloque sur :

[www.qualientreprises.com](http://www.qualientreprises.com)



## L'OPQIBI & LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis juin 2008, l'OPQIBI participe aux travaux du groupe paritaire n° 3 « Qualité et qualification » issu de la Commission du Grenelle de l'Environnement consacrée à la « Mobilisation des professionnels du bâtiment ».

L'un des objectifs principaux est de faire des propositions concrètes permettant de répondre à une demande officielle des pouvoirs publics qui, dans un souci d'amélioration de la performance énergétique des ouvrages et de valorisation des énergies renouvelables, souhaite fortement encourager plus d'entreprises à aller vers les signes de qualité, et en particulier vers les qualifications. Aussi, en octobre dernier, le groupe n°3 a notamment proposé à la Commission, qui les a acceptées, les orientations suivantes :

- Cultiver la connaissance des signes de qualité, par la diffusion de fascicules pédagogiques pour les professionnels de la construction et les donneurs d'ordre ;
- Accompagner les professionnels vers les signes les plus efficaces, grâce à l'effet conjugué d'actions sur l'offre (incitations à la formation, aide à l'organisation, prime à l'obtention du premier signe de qualité efficace, ...) et sur la demande (orientation des aides publiques vers les

## En bref

Durant le dernier trimestre 2008, l'OPQIBI a participé aux salons suivants :

- H EXPO (Cannes),
- Salon de la Maîtrise d'œuvre (Strasbourg),
- POLLUTEC (Lyon)
- SCS (Paris).

Il a également organisé 2 réunions régionales d'information à Lille et à Lyon.

Au total, ce sont plus de 200 prestataires et donneurs d'ordre intéressés par la qualification de l'ingénierie qui ont été rencontrés.

signes de qualité les plus exigeants, efficaces, ...) ;

- Mesurer le degré d'acquisition des signes de qualité spécifiques à l'amélioration des performances énergétiques et identifier leur impact.

# QUOI DE NEUF ?

## > Bienvenue aux nouveaux qualifiés

Aux sessions des comités de juin et octobre 2008, 47 nouvelles structures ont été qualifiées :

Raison sociale	Ville	N° de certificat
• SCIENCES ENVIRONNEMENT	BESANCON	08 08 1993
• B2I (Bureau D'ingénierie D'infrastructures)	PUGET-SUR-ARGENS	08 08 1994
• SEAU (Société d'Equipement de l'AUvergne)	CLERMONT FERRAND	08 08 1995
• CIRSE ENVIRONNEMENT	SAINT NICOLAS DE PORT	08 08 1996
• TECHNI-CONSEIL	PONT A MOUSSON	08 08 1997
• CÉNA INGÉNIERIE	CHAMBÉRY	08 08 1998
• PRO.GC	PORTET SUR GARONNE (31)	08 08 1999
• ADA CONSEIL (Aurélien Darlot Conseil)	SALEUX (80)	08 08 2000
• ENERTEK CENTRE	TOURS (37)	08 08 2001
• SLVE	VERTOU (44)	08 08 2002
• INGE-INFRA	HEROUILLE SAINT-CLAIR (14)	08 08 2003
• HABITAT ET TERRITOIRES CONSEIL (HT Conseil)	PARIS (75)	08 08 2004
• SODEVAM NORD LORRAINE	YUTZ (57)	08 08 2005
• ETICA	VILLENEUVE D'ASCQ (59)	08 08 2006
• GENERAL ACOUSTICS	PARIS (75)	08 08 2007
• PHILIPPE BAUER PROGRAMMATION	HENIN-BEAUMONT (62)	08 08 2008
• MIDI ETUDES	CASTRES (81)	08 08 2009
• ECE (Société Nouvelle Etudes et Concepts Electriques)	LAGORD (17)	08 08 2010
• AGIS (Agence Générale d'Ingénierie et de Services)	CESTAS (33)	08 08 2011
• EAI (Europe Acoustique Ingénierie)	VENISSIEUX (69)	08 08 2119
• TEKTO INGENIERIE	COLMAR (68)	12 08 2012
• GEOMETRIS	CLERMONT L'HERAULT (34)	12 08 2013
• MISSION H2O	MALAKOFF (92)	12 08 2014
• MP CONSEIL	SCHILTIGHEIM (67)	12 08 2015
• SCHERZ'EAU CONSEILS	ALBI (81)	12 08 2016
• LEPTOTECH	BLOIS (41)	12 08 2017
• POLYMAGE	NICE (06)	12 08 2018
• GBCA (Gervais Becquet Consultant en Ascenseurs)	MILLERY (69)	12 08 2019
• MILLET Karine	SAINTE (17)	12 08 2020
• INGENIERIE BATIMENT SALERNO	MACON (71)	12 08 2021
• ADEV ENVIRONNEMENT	LE BLANC (36)	12 08 2022
• STRATORIAL FINANCES	VOIRON (38)	12 08 2023
• DIANEIGE	MEYLAN (38)	12 08 2024
• ITS (Ingénierie Techniques Structures)	VAUVERT (30)	12 08 2025
• BUREAU ESPACE PROVENCE	COMPS (30)	12 08 2026
• ARS (Auscultation et Réparation de Structures)	FONTAINEBLEAU (77)	12 08 2027
• C.REA.T.E.UR	SAINT-PIERRE (97)	12 08 2028
• D2P (Développement Patrimoine Partenariat)	LYON (69)	12 08 2029
• MTCA (Mathias Technologies Conseils Ascenseurs)	COUBRON (93)	12 08 2030
• PASCAL DESSIN TRACAGE	CAMPBON (44)	12 08 2031
• H & C EUROSISTEMS	LE BOURGET (93)	12 08 2032
• HPC ENVIROTEC	SAINT-GREGOIRE (35)	12 08 2033
• SIMBATI	SAINT OMER (62)	12 08 2034
• PEUTZ & ASSOCIES	PARIS (75)	12 08 2035
• CERES SOLUTIONS	FRENES (94)	12 08 2036
• GS Ing.	VALDOIE (90)	12 08 2037
• BUREAU D'ETUDES BATIMENT MARC LOZE	BASSENS (33)	12 08 2058

## AGENDA

### Mars 2009 - Bordeaux

L'OPQIBI organisera une réunion d'information sur ses qualifications à Bordeaux à destination des prestataires d'ingénierie, des maîtres d'ouvrage et des institutionnels de la Région Aquitaine.

### Avril 2009 - Orléans

L'OPQIBI organisera une réunion d'information sur ses qualifications à Orléans à destination des prestataires d'ingénierie, des maîtres d'ouvrage et des institutionnels de la Région Centre.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Annuelle

- Jeudi 26 mars 2009 à 10h

### CONSEIL d'Administration

#### Réunions du Conseil d'Administration en 2009 :

- Jeudi 5 février à 14h
- Jeudi 4 juin à 14h
- Jeudi 24 septembre à 14h
- Jeudi 26 novembre à 14h

### COMITÉS

#### Sessions des comités de qualification OPQIBI en 2009 :

- Du 17 au 26 février
- Du 14 au 23 avril
- Du 16 au 25 juin
- Du 13 au 22 octobre
- Du 8 au 17 décembre

## CONTACTEZ-NOUS



Directeur de la publication : Jean-Luc MANGIN

Rédaction : Stéphane MOUCHOT

Réalisation : Atrium graphism'

Impression : Teebird communication



OPQIBI : 73/77, rue de Sèvres  
92514 Boulogne-Billancourt Cedex  
Tél. : 01 46 99 14 50 - Fax : 01 46 99 14 51  
E.mail : [opqibi@wanadoo.fr](mailto:opqibi@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.opqibi.com](http://www.opqibi.com)